

# « L'alternance, un pas pour rapprocher l'université du monde du travail »

L'Uliège s'apprête à clôturer sa seconde année académique avec un master en alternance intégré dans sa grille horaire. L'occasion de faire un bilan de l'expérience au cours d'une journée de débats sur l'utilité de ce système d'apprentissage pour les étudiants, pour les entreprises, pour l'université et pour l'emploi en Belgique francophone.

**I**ntégrer l'alternance dans le monde universitaire ne se fait pas en un claquement de doigts. Frédéric Schoenaers, doyen de la Faculté des sciences sociales, revient sur trois années d'efforts menés afin d'intégrer ces méthodes d'apprentissage qu'il juge capitales pour son institution.

## Quand le projet d'intégrer des

### formations en alternance est-il né à l'Université de Liège ?

Il est né il y a un peu plus de trois ans à l'occasion du lancement d'un programme de financement du Fonds social européen qui intégrait dans une de ses sous-catégories la question de la reprise d'étude, de l'intégration professionnelle... Parallèlement à cela, le décret sur l'alternance au niveau de l'enseignement supérieur était en cours de réalisation. Il y a eu une combinaison entre deux éléments, c'est-à-dire la possibilité d'avoir un support financier pour payer une coordinatrice pédagogique qui se consacrerait à cette initiative et des dispositions décretsales qui proposent des innovations pédagogiques à l'enseignement supérieur.

### Quelles filières peuvent être suivies en alternance ?

Le master en sciences du travail.

### Pourquoi ce domaine en particulier ?

Historiquement, cette branche est composée de beaucoup d'étudiants qui sont en reprise d'études ou en poursuite d'études, et qui, alors qu'ils possèdent un bachelier, ont déjà une expérience professionnelle. On sentait donc un intérêt pour cette mise en compatibilité d'une activité professionnelle et d'une présence à l'université.

### Comment le projet a-t-il évolué au fil des années ?

Nous avons mis en place un projet pédagogique au départ des res-

sources dont nous disposions au niveau de l'université et en recrutant une coordination pour encadrer le projet. Une réflexion a alors été menée. Ensuite, nous nous sommes penchés autour des enjeux liés à la captation à la fois de lieux de stage rémunérés et d'étudiants qui accepteraient de jouer le jeu de l'alternance avec ses contraintes administratives.

### Justement, quels sont les travaux qui ont été menés au sein de l'université, auprès des étudiants et auprès des entreprises ?

Sur le plan intra-institutionnel, nous avons négocié avec nos collègues et l'université pour faire accepter ce projet. En ce qui concerne les étudiants et les entreprises, ces deux mondes ont été séduits par ce projet en première lecture. Par contre, leurs ardeurs ont été plus modérées en seconde lecture. Tout d'abord, les entreprises ont réalisé que ces stages allaient être payants. Elles ont aussi eu l'impression d'acheter un chat dans un sac parce qu'elles ne savaient pas ce qu'était ce système puisqu'il n'existe pas de culture de l'alternance au niveau de l'enseignement supérieur. Ensuite, les étudiants ont découvert que les 750 euros qu'ils reçoivent dans le cadre de leur stage allaient se substituer à d'autres revenus qu'ils pouvaient obtenir : les jobs d'étudiant ou les allocations familiales par exemple. Il y a donc eu une phase de désenchantement, non pas

au niveau du projet pédagogique en lui-même, mais au niveau de sa mise en place.

### Pourquoi avoir décidé de continuer, malgré ces difficultés ?

L'organisation de ce colloque révèle notre état d'esprit par rapport à l'alternance : nous croyons dans les vertus de cette modalité pédagogique additionnelle dans le cadre de filières particulières. Jusqu'ici, nous nous accrochons et nous espérons que cette filière pourra se pérenniser sur le moyen terme et arriver, bon an mal an, à tourner dans les alentours de cohortes de 20 étudiants qui in-gèrent ce processus chaque année.

### Justement, quelles sont ces vertus ?

On y voit un sens réel de remise à l'emploi pour des demandeurs d'emploi. Ensuite, l'alternance permet à des étudiants qui ont un profil moins académique, mais qui ont les qualités nécessaires pour avoir un diplôme universitaire, d'accéder à ce dernier en combinant un aspect pratique de la formation et les exigences de l'université. De leur côté, les entreprises ont commencé, via un petit jeu de bouche-à-oreille, à comprendre le sens de cette démarche et le fait qu'elle ouvre toute une série de possibilités en matière de pré-intégration de futures recrues ou de réalisation de projets qui ne nécessiteraient pas nécessairement le recrutement d'un nouvel employé. ::

R.DH.

# L'alternance convainc jusqu'aux bancs universitaires

Ces deux dernières années, plusieurs universités ont relevé le pari d'intégrer des formations en alternance dans leurs programmes de cours. Comment cette expérience s'est-elle déroulée ? Si les difficultés sont nombreuses, les universités restent accrochées à cette idée qui apporte beaucoup à leurs étudiants, aux entreprises mais également à elles-mêmes.

La formation en alternance prend de l'ampleur en Belgique francophone. Aujourd'hui, on compte environ 6.500 contrats de ce type sur ce territoire selon l'Organisation francophone de la formation en alternance et quelque 7.000 entreprises parmi le portefeuille de contacts de l'IFAPME, le principal acteur dans ce domaine. Les entreprises portent donc ce procédé et les personnes désirant se former s'y intéressent de plus en plus. Mais, si ces formations prennent de l'ampleur, le mouvement est resté, jusqu'à il y a peu, cantonné au réseau de l'enseignement qualifiant.

Face à ce constat, plusieurs universités ont décidé de relever le défi de l'alternance en intégrant ce type d'enseignement dans leurs programmes. Aidées par un changement décretal et des fonds du FSE, elles sont aujourd'hui plusieurs à proposer ce type d'apprentissage.

Afin de faire le point sur cette nouveauté, mise en place depuis maintenant deux années, l'ULiège a décidé d'organiser une journée d'échange sur la thématique en invitant d'autres universités (ULB et UMons), une haute école (HELHa), des étudiants et des entreprises. La journée a été organisée en collaboration avec les ADP de Liège et du Hainaut, les réseaux de professionnels des ressources humaines.

## Les entreprises s'y intéressent

Mais que retenir de ces deux premières années de test ? Tout d'abord que, comme dans le cas de l'enseignement qualifiant, les entreprises soutiennent l'alternance dans le supérieur. Les universités témoignent de listes d'entreprises intéressées plus longues que les listes d'étudiants envisageant ce type de formations. Et ce constat n'est pas réellement une surprise, bien que l'entreprise doit supporter un coût supérieur par rapport à l'accueil d'un stagiaire classique, l'alternance présente de beaux atouts. Et surtout dans les secteurs en pénurie de talents où l'alternance est une façon de recruter des tra-

vailleurs deux ans avant la fin de leur cursus. Et de les former en interne à moindre coût. Et ce n'est pas le seul avantage, comme l'explique Cédric Godfrin, coordinateur pédagogique à l'ULB, « il y a l'idée de venir ajouter du renfort au sein d'une équipe le temps d'un stage en alternance et il y a l'objectif d'affecter l'étudiant à un projet spécifique. Prenons un exemple, une structure qui veut mettre en place du télétravail. Il s'agit d'un projet dans lequel l'entreprise n'a pas spécialement envie d'affecter du personnel. Elle va donc s'adresser à l'extérieur, en l'occurrence à un étudiant en alternance qui va mener un travail de recherche sur ce sujet pendant une année ou deux. »

Mais l'alternance n'est pas pour autant un processus simple à mettre en place. L'entreprise Brunswick Marine a accueilli un étudiant en alternance.

Si, de manière générale, le retour de cette expérience est positif, certains aspects sont à garder à l'esprit comme l'explique Brigitte Mestrez, directrice des ressources humaines, « il est vrai que nous avons eu quelques surprises puisque le profil d'un étudiant en alternance n'est pas le même que celui d'un autre étudiant. Ensuite, il faut s'adapter aux besoins de l'étudiant dont l'apprentissage pratique démarre en même temps que l'apprentissage théorique. »

## Première expérience sur un CV

Pour l'étudiant, l'alternance présente également plusieurs avantages. Elle

ouvre les études à des personnes en recherche d'emploi, répond aux envies d'étudiants demandant plus de concret durant leurs études et propose une solution à ceux qui tiennent à garder un contact direct avec le terrain durant leur formation. Il permet également d'inscrire une précieuse première expérience sur son CV à la sortie de ses études.

Mais ces études ne sont pas accessibles à tous. Tout d'abord parce que les horaires sont chargés. Mais aussi parce que financièrement, l'opération peut se révéler peu avantageuse. Les étudiants en alternance ne peuvent

bien souvent pas prescrire de job d'étudiants et risquent de perdre leurs allocations familiales. Des raisons qui ont déjà poussé plusieurs étudiants à abandonner ces études.

Mais si l'alternance apporte une réponse à certains étudiants et à certaines entreprises, l'acteur qui pourrait le plus bénéficier de ce système est l'université elle-même. L'alternance est une façon de la rapprocher des réalités du monde du travail. Un monde du travail qui ne cesse de s'accroître, de se transformer à un tel point qu'il peut paraître de plus en plus éloigné du monde académique.

Si les défis à surmonter sont encore nombreux, les universités continuent de s'accrocher afin de donner à l'alternance la place qu'elle mérite dans le monde du supérieur. ■

R.DH.

contrats de formation en alternance sont en vigueur en Belgique francophone.

## « J'ai eu de la chance de trouver une entreprise »

**A**jouter de l'alternance dans des programmes universitaires, c'est avant tout proposer une nouvelle réponse à des élèves qui ne se retrouveraient pas dans les programmes déjà proposés par l'université. Et notamment aux étudiants qui désirent garder un ancrage fort dans la réalité du métier auquel ils sont en train de se former, tout en obtenant un diplôme universitaire à la fin de leur parcours. C'est le cas de Mathilde Maringer. La jeune fille témoigne des réflexions qui l'ont menée à suivre un master en alternance en sciences du travail au sein de l'ULiège, « j'ai achevé mon bachelier en ressources humaines l'année passée. J'avais terminé mes études par un stage de quatre mois qui s'était très bien passé. Après cela, je ne savais pas trop ce que je voulais faire, continuer mes études ou travailler. J'étais un peu perdue. Je suis donc venue à la journée portes ouvertes de l'université, dans un premier temps afin de me renseigner sur les masters 60, c'est-à-dire les masters en une année. Mais je me suis vite rendu compte que cette solution ne me convenait pas. J'en suis venue à m'intéresser au master en alternance. » Mais qui dit nouveau master, dit démarches de préparation plutôt longues. Et notamment au niveau stage, « je me suis décidée à me lancer dans cette aventure. Il me fallait un stage pour s'insérer au master. J'ai eu beaucoup de chance, puisqu'au mois de juillet je travaillais comme étudiante dans une entreprise où j'avais déjà réalisé mon bac. Cette entreprise, c'est l'intercommunale Vivalia. J'en ai parlé au directeur des ressources humaines qui a directement été intéressé par le principe, il a ensuite été nécessaire d'attendre l'accord du gestionnaire, qui est venu au mois d'août. Toutes les conventions nécessaires ont été signées au mois de septembre. Mais j'ai eu beaucoup de chance avec ce stage, pour certains de mes camarades de classe, cette étape a été très compliquée. »

Alors qu'elle s'apprête à achever la première année de son master en alternance, Mathilde pense avoir atteint son objectif : rester dans le monde du travail, tout en continuant son parcours vers l'octroi d'un master universitaire. ::

**R.DH.**